

Electroplaste CFC

CPNE centre de formation professionnelle neuchâtelois
Votre talent, notre engagement !

SOMMAIRE

Description	2
Système suisse de formation	4
Dispositif de formation	5
Titre obtenu	5
Lieux de formation	6
Conditions d'admission	7
Programme - voie CFC	8

DESCRIPTION

L'électroplaste CFC traite et protège la surface d'objets métalliques ou synthétiques par des procédés électrolytiques ou chimiques.

Il/elle dépose de fines couches de métal (chrome, argent, or, zinc, nickel, etc.) sur les objets à traiter afin de rendre leur surface plus résistante, plus conductrice, plus isolante ou plus esthétique.

Environnement de travail

En fonction du type d'entreprise dans laquelle il/elle exerce, l'électroplaste accomplit toutes les tâches en lien avec l'électroplastie générale et, très souvent, se spécialise dans l'électroplastie sur métaux précieux ou le chromage dur par exemple.

Il/elle travaille dans des ateliers de production. Dans notre région, il s'agit principalement d'entreprises actives dans le domaine de l'horlogerie.

Une bonne résistance physique lui est nécessaire pour supporter la station debout et les déplacements.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Préparation

- Examiner les pièces à traiter et analyser la structure de leur surface;
- Calculer et déterminer les données relatives aux couches du revêtement : prétraitement, intensité du courant, durée de déposition, surface des objets;
- Choisir les moyens de traitement adaptés aux pièces à traiter;
- Déterminer les composants principaux des électrolytes et calculer les quantités de produits chimiques nécessaires;
- Préparer, analyser et contrôler les bains électrolytiques;

SOURCE
orientation.ch
SOURCE

Traitement

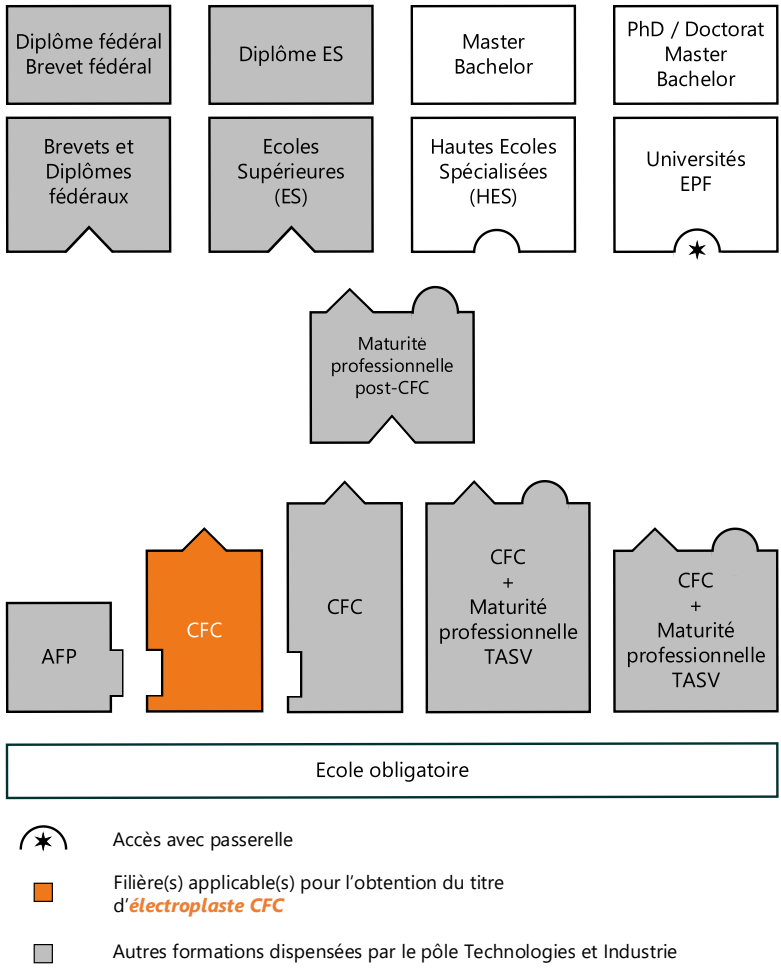
- Traiter les objets dans les bains électrolytiques en respectant les temps de traitement programmés;
- Procéder à des contrôles très précis (un millième de mm) de la couche métallique en cours de dépôt, déceler les anomalies et prendre les mesures pour y remédier;
- Conduire et surveiller le fonctionnement automatisé des appareillages de traitement galvanique;
- Prendre les précautions nécessaires avec les produits chimiques utilisés, pour la sécurité des employés et le respect de l'environnement;
- Procéder aux travaux de lavage post-traitement, aux finissages des surfaces et à la remise en fonction des bains;

Entretien des installations

- Ajuster et étalonner les équipements, les appareils et les machines;
- Entretenir les installations techniques et contrôler leur bon fonctionnement;
- Effectuer de petites réparations.

SYSTÈME SUISSE DE FORMATION

Le système suisse de formation propose de nombreuses possibilités de parcours et de carrière. Le schéma ci-dessous en présente les principales voies.



DISPOSITIF DE FORMATION

La formation d'**électroplaste CFC** se dispense exclusivement en entreprise.

La voie CFC en entreprise (duale)

Cette voie de formation mène à l'obtention d'un Certificat Fédéral de Capacité (CFC) en 3 ans. Les cours professionnels se déroulent à l'école, la formation pratique a lieu en entreprise. Un contrat d'apprentissage est signé entre l'entreprise et l'apprenti-e.

TITRE OBTENU

La formation d'**électroplaste CFC** est ponctuée par l'obtention du titre suivant :

Voie CFC **Certificat Fédéral de Capacité (CFC) d'électroplaste**

Le titre est délivré par l'autorité cantonale et reconnu par la Confédération.

LIEUX DE FORMATION

Le pôle Technologies et Industrie est présent sur 3 sites dans lesquels sont répartis les différentes filières. La formation d'**électroplaste CFC** est dispensée à **La Chaux-de-Fonds**.

La Chaux-de-Fonds



Le Locle



Neuchâtel



CONDITIONS D'ADMISSION

Les conditions d'admission à la formation d'**électroplaste CFC** reposent sur les *conditions d'accès au postobligatoire* définies par le Service des Formations Postobligatoires et de l'Orientation (SFPO).

Ces conditions sont décrites en détail dans une brochure publiée par l'État de Neuchâtel et en suivant les liens ci-dessous :

www.ne.ch/conditions-postobligatoire

www.rpn.ch/parentsC3

Délai d'inscription > Début juin
Début des cours > Rentrée d'août

Dès fin octobre, possibilité de s'inscrire pour la prochaine rentrée scolaire en suivant le lien ci-dessous :
www.cpne.ch/les-poles/technologies-et-industrie/inscription/

PROGRAMME - VOIE CFC

	Années		
	1	2	3
CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES			
Technologie	80	60	80
Chimie et physique	60	60	40
Calcul professionnel	80	40	40
Matériaux		20	20
Dessin		20	
Assurance qualité			20
CULTURE GENERALE			
Société	60	60	60
Langue et communication	60	60	60
SPORT			
COURS INTERENTREPRISES			
Technologie cours 1	36		
Technologie cours 2	36		
Technologie cours 3		36	
Technologie cours 4		36	
Technologie cours 5			36
Technologie cours 6			36
Connaissance des matériaux		36	
Total formation scolaire	**340**	**320**	**320**
Total cours interentreprises	**72**	**108**	**72**

Nombre indicatif de périodes pouvant être modifié
en tout temps par la direction du pôle

Contactez le pôle Technologies et Industrie

032 886 32 32
cpne-ti@rpn.ch

Visitez notre site pour plus d'informations: **www.cpne.ch**

CPNE

centre de formation professionnelle neuchâtelois

Technologies et Industrie

Rue Klaus 1
2400 Le Locle

Rue de la Maladière 84
2002 Neuchâtel

Rue Jardinière 68
2300 La Chaux-de-Fonds